

Synthèse des discussions de la séance du 24 mai 2024

Faire face au corps mort ou faire avec ? Les enjeux techniques et éthiques au cœur du travail funéraire

N.B. Cette discussion prend place à la suite de la présentation de Juliette Cazes dans le cadre du Réseau Les Morts. *Regards, Récits, Réflexions* et plus précisément du séminaire *Du trépas à la tombe*. Il s'agit d'une réflexion commune à laquelle prennent part l'ensemble des participant·es. Le résumé de l'intervention se trouve à la fin de ce document.

De la présentation de Juliette Cazes est ressortie une discussion générale autour de la prise en charge des morts, de la confrontation – parfois violente – à la matérialité des cadavres mais aussi du rôle que peuvent jouer les professionnel·les des pompes funèbres dans la « réhumanisation » de restes humains à divers degrés de décomposition.

Tout d'abord, il a été rappelé que la prise en charge des morts en France s'effectue selon des normes strictes figurant dans le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et que ces dernières peuvent parfois directement contrevenir aux volontés des proches. Un corps mort doit ainsi être inhumé ou crématisé dans une durée de six jours suivant le décès (dimanches et jours fériés exclus)¹ et un bracelet d'identification doit lui être apposé². Ces normes se veulent d'autant plus contraignantes lorsque le décès donne lieu à un obstacle médico-légal. Dans cette situation, le corps est à la disposition de la justice et ne peut être remis aux proches que lorsque le procureur de la République délivrera un permis d'inhumation. Ces obligations juridiques ne sont dès lors pas sans poser de difficultés aux entreprises de pompes funèbres qui doivent mener un délicat travail de sensibilisation et d'accompagnement des familles durant l'ensemble de cette période.

Les échanges se sont ensuite prolongés autour de la question de la confrontation à la matérialité des cadavres au stade de décomposition avancé. Plusieurs stratégies employées par les pompes funèbres pour en limiter les effets incommodants ont ainsi été évoquées, comme le cas d'une présentation partielle du corps (par exemple, uniquement les mains). Mais aucune intervention technique ne permettra d'enrayer totalement l'aspect olfactif des morts putréfiés qui demeurent rarement présentés aux proches.

La séance s'est enfin achevée sur la question cruciale du lexique employé pour désigner les morts, d'autant plus lorsque ces derniers sont plongés dans un état de décomposition avancé.

¹ Selon l'article R2213-33 du CGCT. Au-delà de ces délais, il faut demander une autorisation de prolongation à la préfecture.

² Selon l'article R2213-2 du CGCT.

Les dénominations ne manquent pas puisqu'ils peuvent être qualifiés à la fois de « pourris », de « moisis » ou encore de « putref' ». Le vocabulaire utilisé par les professionnel·les du funéraire peut ainsi pleinement participer à la déshumanisation des morts putréfiés. Mais n'est-il pas possible d'entrevoir, à travers ces considérations lexicales et cette manière de *dire la mort*, une volonté de distanciation face à un corps pouvant être perçu, à bien des égards, comme traumatisant ? C'est là l'ensemble du débat autour de la « souillure » des corps morts qui se trouve convoqué³.

L'ensemble de cette séance a, de fait, souligné l'importance de l'établissement d'un dialogue entre les professionnel·les du funéraire et les universitaires. Ce dialogue gagnerait donc à être prolongé à travers de prochaines séances.

Réseau Les Morts. Regards, Récits, Réflexions.

« Réhumaniser les corps putréfiés : un enjeu technique et éthique pour les professionnels de la mort »

Intervenante :

Juliette Cazes, chercheure indépendante en thanatologie.

Résumé de la séance

Première confrontation d'une grande violence pour un débutant du monde funéraire contemporain, la prise en charge d'un corps à l'état très altéré est un moment décisif dans une carrière. Des transporteurs aux agents de chambre funéraire, tous doivent apprendre sur le terrain des méthodes qui ne sont explicités dans aucune littérature professionnelle : la manipulation et le traitement d'un corps parfois méconnaissable. Cette intervention a pour but de proposer des pistes de solution pour mieux former les professionnels et les novices, avec en filigrane l'idée de la réhumanisation du corps putréfié en vue de l'accompagnement dans le deuil des familles, en particulier pour les professionnels qui naviguent entre la sphère technique et la sphère publique dans la gestion des corps morts et de leurs proches.

Résumé rédigé par Juliette Cazes

³ Voir notamment Mary Douglas (1966), *Purity and Danger: An Analysis of the Concepts of Pollution and Taboo*, Routledge & Kegan, 196 p.